

# **Évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en épidémiologie**

Faculté de médecine

*Conseil universitaire du 2 décembre 2025*



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

## SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise (M. Sc.) et de doctorat en épidémiologie (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de médecine. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de médecine sociale et préventive. Le programme de maîtrise en épidémiologie - avec mémoire comporte un cheminement général et une spécialisation en épidémiologie clinique. Les programmes de maîtrise et de doctorat en épidémiologie ont été créés en 1991 (CU-91-69). La spécialisation en épidémiologie clinique est cependant offerte depuis 2004. Auparavant, une formation en épidémiologie était offerte à la Faculté de médecine dans le cadre des programmes de médecine expérimentale.

L'épidémiologie est une science fondamentale de la santé publique et de la santé des populations. Elle a pour objectif de contribuer à la surveillance, à la prévention et à l'évaluation de la santé. La formation en épidémiologie étant offerte uniquement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants proviennent de disciplines diverses. Toutefois, la spécialisation en épidémiologie clinique s'adresse principalement aux médecins résidents.

La maîtrise en épidémiologie comporte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2024, 70 personnes étaient inscrites à la maîtrise en épidémiologie, dont 22 en épidémiologie clinique, et 33 au doctorat. Les programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique, la dernière remontant à 2015 (CU-2015-83), après une première évaluation en 2002 (CU-2002-63).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2024, six consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en septembre 2024. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université McGill et de l'Université du Manitoba. Les spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval les 26 et 27 novembre 2024. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que la maîtrise et le doctorat en épidémiologie sont pertinents et de qualité. Parmi les principales forces des programmes, le CIEP note la diversité des expertises des membres du corps professoral et les collaborations interdisciplinaires, de même que l'encadrement et la disponibilité du corps professoral. La grande collaboration avec les organismes en santé publique, la préparation à la recherche et l'employabilité des personnes diplômées sont également à souligner. Enfin, les programmes bénéficient d'un environnement d'études et de recherche exceptionnel.

---

1. [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique\\_evaluation\\_périodique\\_programmes\\_de\\_formation\\_UL.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_evaluation_périodique_programmes_de_formation_UL.pdf)

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Parmi les principales recommandations, il conviendra de s'assurer de couvrir les secteurs importants et en émergence comme les maladies infectieuses, les méthodes statistiques avancées et l'intelligence artificielle. Il est de plus recommandé d'évaluer la possibilité d'autonomiser la spécialisation en épidémiologie clinique pour en faire un programme à part entière.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté de médecine devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

## **PRINCIPALES FORCES**

- La diversité des expertises des membres du corps professoral et les collaborations interdisciplinaires;
- L'encadrement des personnes étudiantes et la disponibilité des membres du corps professoral;
- L'environnement d'études et de recherche exceptionnel;
- La grande collaboration avec les organismes en santé publique et les centres de recherche en milieu hospitalier;
- La préparation à la recherche et l'employabilité des personnes diplômées;
- Le dynamisme du comité de programme;
- La diversité de la provenance de l'effectif étudiant;
- Les ressources informationnelles, outils de recherche et bases de données de qualité.

## **RECOMMANDATIONS<sup>2</sup>**

### **Recommandations visant la maîtrise**

**R2** Que l'on évalue la possibilité de faire de la spécialisation en épidémiologie clinique une maîtrise à part entière.

### **Recommandations visant tous les programmes**

**R1** Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants et en émergence, comme les maladies infectieuses, les méthodes statistiques avancées et l'intelligence artificielle.

**R3** Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique, particulièrement au doctorat.

**R4** Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et aux étudiants (ex. : programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, passage accéléré au doctorat, professions et employeurs potentiels).

**R5** Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent le soutien adéquat pour leur cheminement et leur choix de cours.

---

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

## **Recommandations de conformité au Règlement des études et aux politiques de l'Université**

**R6** Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition et au nombre de réunions du comité de programme.

### **SUGGESTIONS**

**S1** Que l'on examine les objectifs de la maîtrise à la lumière de la formation offerte.

**S2** Que l'on envisage d'ajouter une exigence d'admission de base en statistiques à la maîtrise.

**S3** Que l'on clarifie les critères d'évaluation des examens de doctorat.

**S4** Que l'on bonifie les mesures visant une meilleure intégration de l'ensemble des étudiantes et étudiants tout en favorisant un climat d'étude stimulant.

**S5** Que l'on bonifie l'assistanat d'enseignement et que l'on informe adéquatement les personnes étudiantes des possibilités de soutien financier.

**S6** Que l'on explore la possibilité d'exiger que les candidates et les candidats au cheminement général de la maîtrise trouvent une direction de recherche à l'admission et que l'on informe mieux les étudiantes et les étudiants des membres du corps professoral qui peuvent les encadrer.

**S7** Que l'on élabore des stratégies de communication visant à promouvoir les activités de réseautage scientifique et professionnel.

**Évaluation périodique des programmes de  
Maîtrise et de doctorat en épidémiologie**

**PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE**  
de la Faculté de médecine

soumis à la  
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

4 novembre 2025



## **1. Introduction**

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la doyenne de la Faculté de médecine a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

## **2. Présentation de la discipline, des programmes et de leurs perspectives de développement.**

L'épidémiologie est une science fondamentale de la santé publique et de la santé des populations. Elle vise à comprendre les déterminants de la santé et des maladies dans les populations, à guider les décisions en matière de politiques de santé, et à orienter les pratiques cliniques et préventives. À l'Université Laval, l'épidémiologie occupe une place stratégique au sein du Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine, où elle contribue à la production de connaissances scientifiques de pointe et à la formation de spécialistes capables d'intervenir à toutes les étapes du continuum recherche-action. Tel que le souligne le dossier d'autoévaluation, elle joue également un rôle structurant dans l'appui méthodologique offert aux équipes de recherche clinique, translationnelle et en santé des populations, en soutenant notamment la planification d'études, l'analyse de données complexes, l'interprétation critique des résultats et la diffusion des connaissances. Ses domaines d'application couvrent un vaste éventail, allant des maladies chroniques et infectieuses à la santé périnatale, en passant par les inégalités sociales de santé, les soins primaires, les services de santé et les approches en santé mondiale. Cette contribution transversale à la recherche en santé fait de l'épidémiologie un pilier stratégique pour la Faculté.

La Faculté de médecine offre une maîtrise en épidémiologie (M. Sc.), une maîtrise en épidémiologie – épidémiologie clinique (M. Sc.) destinée aux personnes professionnelles de la santé, et un doctorat (Ph. D.). Ces programmes se distinguent par une formation rigoureuse, ancrée dans des contextes de recherche active, et soutenue par un corps professoral aux expertises variées. Les étudiantes et étudiants sont intégrés dans des environnements de recherche dynamiques, souvent intersectoriels, et bénéficient de l'accès aux ressources des centres de recherche affiliés à la Faculté.

Le programme de maîtrise en épidémiologie vise à former des personnes capables de concevoir, de réaliser et d'analyser des études épidémiologiques quantitatives, en lien avec des enjeux actuels de santé. La spécialisation en épidémiologie clinique, quant à elle, s'adresse principalement à des médecins ou à d'autres personnes professionnelles de la santé, avec pour objectif de les outiller à intégrer la recherche clinique dans leur pratique ou à s'engager dans une carrière académique. Le programme de doctorat permet de développer une expertise avancée en conception méthodologique, en analyse statistique et en communication scientifique, formant des chercheuses et chercheurs autonomes en épidémiologie.

Les perspectives de développement de ces programmes s'inscrivent dans un contexte où la demande de personnes professionnelles hautement qualifiées en épidémiologie ne cesse de croître. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance cruciale de cette discipline, tant dans la gestion des crises sanitaires que dans la prévention des maladies et la planification des soins. Par ailleurs, l'émergence de nouveaux outils analytiques — notamment l'intelligence artificielle et les approches d'apprentissage automatique — appelle à une adaptation continue des programmes pour former des personnes capables de tirer parti de ces innovations tout en conservant une rigueur méthodologique.

Dans cette optique, plusieurs pistes de développement sont envisagées :

- Refonte possible du cheminement spécialisé en épidémiologie clinique, avec une structure pédagogique cohérente, mieux arrimée aux objectifs professionnels de cette clientèle et potentiellement menant à une accréditation distincte.
- Intégration renforcée des secteurs en émergence comme les maladies infectieuses, l'IA appliquée à la santé et les méthodes statistiques avancées, dans les contenus de cours et activités de recherche.
- Bonification des stratégies d'encadrement, de communication et de soutien à la réussite, particulièrement pour les personnes étudiantes issues de l'international ou en situation de transition vers la recherche.
- Valorisation accrue des approches collaboratives, du mentorat et du développement des compétences transversales (communication, gestion de projet, intégrité scientifique), en cohérence avec les compétences d'avenir définies par l'Université Laval.

Ces axes de développement visent à assurer la pertinence continue des programmes, à rehausser l'expérience étudiante et à renforcer l'impact de la formation en épidémiologie sur les milieux professionnels, scientifiques et décisionnels.

### **3. Actions proposées pour répondre aux recommandations**

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

**R1 - Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants et en émergence, comme les maladies infectieuses, les méthodes statistiques avancées et l'intelligence artificielle (IA).**

**A- 1.1. Assurer l'offre annuelle du cours EPM-7016 (Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses)**

**Résultats escomptés** : Maintien de la formation spécialisée dans le domaine des maladies infectieuses.

**Indicateurs** : Présence du cours EPM-7016 dans l'horaire annuel des sessions d'automne ou d'hiver.

**A- 1.2. Introduire l'utilisation d'intelligence artificielle (IA) dans les cours, lorsque pertinent**

**Précisions** : Une demande de financement a été faite dans le cadre du programme PAIP pour les cours en biostatistiques et un cours à option sur l'utilisation de l'IA en santé publique est présentement en développement et sera offert en cours optionnel pour tous les programmes en épidémiologie.

**Résultats escomptés** : Familiarisation accrue des étudiantes et étudiants avec les applications d'IA dans l'analyse épidémiologique et offrir un cadre structuré pour l'apprentissage des applications de l'IA en santé populationnelle.

**Indicateur** : Nombre de séances ou modules utilisant des exemples ou outils d'IA dans ces cours.

### **A- 1.3. Informer les personnes étudiantes de l'opportunité d'explorer des méthodes émergentes**

**Précisions :** Dans les cours de type Sujets spéciaux, par le biais du Club de lecture méthodologique, par la diffusion régulière d'informations en lien avec des séminaires, ateliers ou formations portant sur les méthodes émergentes, dans les séances d'accueil et les communications aux personnes étudiantes des programmes.

**Résultats escomptés :** Exposition régulière des personnes étudiantes aux nouvelles approches méthodologiques.

**Indicateurs :** Nombre d'inscriptions à ces cours, nombre d'opportunités d'activités et diversité des sujets traités.

### **A- 1.4. Élargir et explorer l'offre disponible de cours sur les méthodes mixtes en collaboration avec d'autres programmes interfacultaires ou avec les autres facultés**

**Précisions :** Vise à offrir de nouveaux cours optionnels permettant aux personnes étudiantes d'acquérir des compétences en méthodes de recherche mixtes (quantitatives et qualitatives), en tirant parti de l'expertise complémentaire présente dans d'autres programmes de formation ou unités de recherche (notamment en sciences infirmières). Ces cours seront également axés sur l'interdisciplinarité, afin de mieux refléter la complexité des enjeux de santé publique et de favoriser la collaboration entre disciplines.

**Résultats escomptés :** Création d'une offre de cours innovante et interdisciplinaire en méthodes mixte, répondant aux besoins des projets de recherche actuels et futurs.

**Indicateurs :** Développement et dépôt d'un projet de cours, approbation par les instances facultaires, et intégration dans la structure des programmes à titre optionnel.

### **A- 1.5. Engager des auxiliaires d'enseignement au doctorat pour faciliter l'intégration des méthodes émergentes dans le contenu des cours (voir S5)**

**Précisions :** Mobiliser des auxiliaires d'enseignement pour appuyer l'intégration des méthodes émergentes (ex. : intelligence artificielle, méthodes mixtes, statistiques avancées) dans les cours existants.

**Résultats escomptés :** Appui aux personnes enseignantes pour l'actualisation des contenus, accroissement de l'accès aux approches innovantes pour les personnes étudiantes et valorisation de l'assistanat d'enseignement comme levier de développement professionnel.

**Indicateurs :** Nombre d'auxiliaires affectés, cours soutenus, satisfaction des personnes enseignantes et étudiantes.

## **R2 - Que l'on évalue la possibilité de faire de la spécialisation en épidémiologie clinique une maîtrise à part entière.**

### **A- 2.1. Explorer les options pour faire évoluer la spécialisation en épidémiologie clinique**

**Précisions :** Explorer différentes options pour distinguer davantage la spécialisation de la maîtrise en épidémiologie. Les options à examiner incluent :

1. la création d'un programme de maîtrise distinct en épidémiologie clinique ;
2. L'autonomisation de la spécialisation en épidémiologie clinique ;
3. le changement de titre pour refléter plus clairement son orientation clinique.

Pour chacune, analyser les avantages, les inconvénients et les modalités de mise en œuvre, incluant les étapes et instances d'approbation requises (comité de programme, conseil de faculté, Conseil universitaire).

**Résultats escomptés:** Analyse comparative permettant au comité de programme de formuler une recommandation éclairée sur l'option à privilégier ou à écarter.

#### A- 2.2. Examiner la cohérence et les implications académiques du cheminement en épidémiologie clinique

**Précisions :** Examiner, dans une perspective intégrée, la cohérence entre les objectifs du cheminement clinique et les cours offerts, son articulation avec l'accès au doctorat, les impacts potentiels sur l'accréditation du programme et les attentes liées à l'autonomie en recherche dans le contexte d'une formation parallèle (résidence ou autre).

L'analyse permettra de documenter les alignements à maintenir, les ajustements souhaitables et les conditions institutionnelles et pédagogiques à considérer.

### R3 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique, particulièrement au doctorat.

#### A- 3.1. Mettre en valeur les activités d'appui à la réussite facultaire en communication scientifique

**Précisions :** Organiser, chaque session, des activités de formation en communication scientifique intégrées à la vie du programme et arrimées à l'offre facultaire d'appui à la réussite.

Dans le cadre des *Après-midis épидémio*, offrir des ateliers pratiques et des présentations d'expertes et d'experts sur la rédaction scientifique (articles scientifiques, résumés, affiches) et la communication orale (présentation de projet, conférence) pour les personnes étudiantes des programmes.

Faire connaître et promouvoir, dans différentes tribunes (accueil des nouvelles personnes étudiantes, rencontres *Comment ça va*, communications régulières, événements facultaires), les activités d'appui à la réussite offertes à la Faculté — par exemple : webinaire sur la rédaction scientifique, formation sur la conception d'affiches scientifiques et ateliers pratiques de communication orale.

Mettre également en valeur le programme de tutorat facultaire, qui constitue une mesure d'appui essentielle pour certains cours et pour le développement des compétences en communication scientifique.

**Résultats escomptés :** renforcement des compétences en communication scientifique, meilleure visibilité et participation aux activités d'appui à la réussite, et soutien accru aux étudiantes et étudiants à risque de difficulté.

**Indicateurs :** Nombre d'activités intégrées au programme par session ; taux de participation ; diffusion systématique de l'information dans les activités et communications du programme ; participation au tutorat ; rétroaction des participantes et participants.

**R4 - Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et aux étudiants (ex. : programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, passage accéléré au doctorat, professions et employeurs potentiels).**

**A- 4.1. Établir une stratégie de communication avec les personnes étudiantes, en collaboration avec le comité étudiant**

**Précisions :** Consulter les personnes étudiantes pour choisir les canaux appropriés selon le type d'information à transmettre. Les stratégies potentielles incluent :

- Activités d'accueil en ligne en début de parcours.
- Visites en classe de la direction de programme et du comité étudiant environ deux-trois semaines après le début de session.
- Sessions « Comment ça va », offertes en ligne chaque session à mi-parcours, Journée carrière organisée par le centre de recherche en collaboration avec la direction de programme.
- Programme de mentorat facultaire.
- Formation des auxiliaires d'enseignement pour qu'ils puissent mieux soutenir la diffusion d'informations clés (voir S5).

**Résultats escomptés :** Circulation efficace et ciblée de l'information pertinente; meilleure connaissance des options et ressources.

**Indicateurs :** Mise en œuvre de la stratégie; taux de participation aux activités; sondages de satisfaction.

**A- 4.2. Établir une stratégie de communication avec les directions de recherche, en collaboration avec le comité de programme**

**Précisions :** Cette stratégie visera particulièrement les directions de recherche n'enseignant pas dans les programmes. Les stratégies envisagées incluent :

- Invitation des directions de recherche aux activités d'accueil.
- Rencontres annuelles et courriels semestriels d'information.
- Activités de réseautage entre directions de recherche, personnes enseignantes et étudiantes.

**Résultats escomptés :** Alignement des informations transmises aux personnes étudiantes; participation accrue des directions de recherche à la vie du programme.

**Indicateurs :** Nombre de communications et de rencontres; taux de participation; rétroaction du corps professoral.

**R5 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent le soutien adéquat pour leur cheminement et leur choix de cours.**

**A- 5.1. Renforcer les activités d'accueil et d'accompagnement tout au long du cheminement étudiant**

**Précisions :** Mettre en place, chaque session, une série d'activités structurantes pour soutenir le cheminement des personnes étudiantes : Accueil facultaire et présentation du programme avant le début de la session d'automne, visites en classe par la direction de programme et le comité étudiant en début de session, rencontres *Comment ça va* à mi-parcours pour faire le point sur le déroulement des études et orienter vers les ressources disponibles, participation au programme

facultaire de mentorat d'intégration, offrir du tutorat pour certains cours, mobiliser les directions de recherche et les auxiliaires d'enseignement dans le soutien au cheminement étudiant. Ces activités visent à renforcer la continuité du soutien, à favoriser le sentiment d'appartenance et à prévenir les difficultés de parcours.

**Résultats escomptés** : Meilleure orientation et intégration dès l'entrée au programme, accompagnement renforcé tout au long du parcours et diminution des risques d'abandon ou d'erreurs de cheminement.

**Indicateurs** : Nombre d'activités offertes par session ; taux de participation ; satisfaction des personnes étudiantes ; repérage précoce des besoins d'accompagnement plus ciblés.

#### **R6 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition et au nombre de réunions du comité de programme.**

**A- 6.1. Réviser la composition du comité de programme**

**A- 6.2. Tenir au moins deux rencontres annuelles du comité de programme**

### **4. Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

#### **S1 - Que l'on examine les objectifs de la maîtrise en épidémiologie à la lumière de la formation offerte.**

**AS- 1.1 Réviser à court terme la description officielle des objectifs de la maîtrise en épidémiologie**

**Précisions** : Cette révision vise à assurer l'alignement entre les objectifs affichés dans le répertoire des programmes et les contenus actuellement offerts. La mise à jour pourrait s'appuyer sur les ajustements récents dans les cours, notamment en lien avec les approches émergentes mentionnées en R1.

**Résultats escomptés** : Cohérence accrue entre la formation réelle et les objectifs présentés aux personnes candidates, étudiantes et partenaires.

**Indicateurs** : Version révisée transmise aux instances; approbation institutionnelle obtenue.

#### **S2 - Que l'on envisage d'ajouter une exigence d'admission de base en statistiques à la maîtrise.**

**AS-2.1 Discuter de l'introduction d'une exigence de formation préalable en statistiques lors d'une réunion du comité de programme**

**Précisions** : Cette discussion permettra d'évaluer la pertinence d'ajouter une condition formelle d'admission liée aux statistiques, en s'inspirant des pratiques comparables dans d'autres programmes.

**Résultats escomptés** : Décision éclairée sur la modification éventuelle des conditions d'admission.

**Indicateurs** : Point inscrit à l'ordre du jour; documentation des échanges et décisions.

**AS-2.2 Effectuer un inventaire des préalables statistiques actuellement requis ou recommandés dans des programmes similaires**

**Précisions :** Cet exercice comparatif servira à appuyer la réflexion du comité et à formuler une recommandation institutionnelle si la modification est jugée pertinente.

**Résultats escomptés :** Argumentaire structuré en appui à l'éventuelle mise à jour des conditions d'admission.

**Indicateurs :** Tableau comparatif produit; rapport déposé au comité.

**S3 - Que l'on clarifie les critères d'évaluation des examens de doctorat.**

**AS-3.1 Réviser les critères d'évaluation de l'examen de synthèse de doctorat**

**Précisions :** Cette révision permettra d'assurer une compréhension commune des attentes, de mieux encadrer les membres du jury et de renforcer la cohérence des évaluations d'un examen à l'autre.

**Résultats escomptés :** Version harmonisée, complète et claire des critères d'évaluation.

**Indicateurs :** Critères révisés adoptés en comité de programme; approbation confirmée par les responsables du cours.

**AS-3.2 Diffuser les critères d'évaluation via le site du cours et le site des programmes en épidémiologie dans monPortail et un envoi ciblé aux personnes étudiantes inscrites au programme et aux membres du corps professoral**

**S4 - Que l'on bonifie les mesures visant une meilleure intégration de l'ensemble des étudiantes et étudiants tout en favorisant un climat d'étude stimulant.**

**AS-4.1 Enrichir le contenu des Après-Midis Épidémio avec des ateliers pratique en lien avec les besoins exprimés par les étudiantes et étudiants**

**Précisions :** Ces ateliers peuvent porter sur des thématiques comme la gestion du stress, les méthodologies spécifiques ou la communication scientifique, et inclure la participation de membres du corps professoral.

**Résultats escomptés :** Renforcement du sentiment d'appartenance et du soutien collectif.

**Indicateurs :** Nombre d'ateliers offerts; rétroaction recueillie lors des activités.

**AS-4.2 Encourager la présence en classe et en équipe par des communications ciblées auprès des directions de recherche**

**Précisions :** Sensibiliser les directions de recherche à l'importance du travail en présentiel et des dynamiques de groupe et d'équipe, notamment par courriels semestriels ou lors des rencontres du comité de programme.

**Résultats escomptés :** Présence accrue des personnes étudiantes dans les activités collectives; renforcement du lien avec les directions de recherche.

**Indicateurs :** Fréquence des échanges avec les directions de recherche; observation qualitative en classe et en activité.

**AS-4.3 Mettre en place un mécanisme de repérage précoce et de suivi des étudiantes et étudiants en difficulté**

**Précisions :** En collaboration avec le comité étudiant, la conseillère et les responsables de cours, établir des indicateurs simples de surveillance (absence prolongée, baisse de participation) pour faciliter l'intervention rapide.

**Résultats escomptés :** persévérence académique; accès plus rapide aux ressources de soutien.

**Indicateurs :** Nombre de cas suivis; amélioration perçue dans les cheminement.

**AS-4.4 Travailler conjointement avec le comité étudiant à l'organisation d'activités sociales et à l'intégration des nouvelles personnes étudiantes**

**Précisions :** Inclure les centres de recherche comme partenaires dans certaines activités, afin de favoriser les échanges intercohorte et interdisciplinaire.

**Résultats escomptés :** Climat d'étude stimulant et bienveillant; réseautage facilité.

**Indicateurs :** Nombre d'activités organisées; participation observée.

**S5 - Que l'on bonifie l'assistanat d'enseignement et que l'on informe adéquatement les personnes étudiantes des possibilités de soutien financier.**

**AS-5.1 Développer une stratégie avec le comité de programme et la direction départementale pour augmenter les postes d'auxiliaires d'enseignement, avec comme cible l'attribution d'au moins un poste à chaque personne inscrite au doctorat**

**Résultats escomptés :** Amélioration de la qualité de l'enseignement, soutien à la réussite, valorisation de l'engagement étudiant, impliquer les étudiantes et étudiants gradués dans l'actualisation de certains cours du programme.

**Indicateur :** Nombre de postes attribués parmi les personnes inscrites au doctorat.

**AS-5.2 Informer systématiquement les personnes étudiantes des possibilités de soutien financier liées aux postes d'auxiliaires**

**Précisions :** L'information sera diffusée lors des accueils, dans monPortail et dans les communications courriel du programme.

**Résultats escomptés :** Housse des candidatures; perception accrue du soutien offert par le programme.

**Indicateurs :** Taux de participation aux appels de candidatures; niveau de connaissance des opportunités mesuré par sondage.

**S6 - Que l'on explore la possibilité d'exiger que les candidates et les candidats au cheminement général de la maîtrise trouvent une direction de recherche à l'admission et que l'on informe mieux les étudiantes et les étudiants des membres du corps professoral qui peuvent les encadrer.**

**AS-6.1 Dès l'acceptation de l'offre d'admission, contacter les personnes candidates afin de leur transmettre des conseils pratiques sur le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche**

**Précisions :** Les messages comprendront des outils concrets : liste des professeures et professeurs admissibles, bonnes pratiques de communication, modèles de courriel, CV ou projet à transmettre.

**Résultats escomptés :** Engagement rapide dans la démarche; diminution du nombre d'étudiantes et étudiants sans supervision à la fin de la 2<sup>e</sup> session d'inscription.

**Indicateurs :** Nombre de contacts établis avant la rentrée et au terme de la 1<sup>e</sup> session d'inscription.

**AS-6.2 Organiser une activité de réseautage avec les directrices et directeurs de recherche potentiels au début de la session d'automne**

**Précisions :** Cette activité sera intégrée aux activités d'accueil et visera à susciter des échanges informels et structurés.

**Résultats escomptés :** Jumelage accéléré; sentiment d'appartenance et de soutien dès les premières semaines.

**Indicateurs :** Taux de participation; nombre de jumelages réalisés après l'activité.

**AS-6.3 Mettre en place un suivi à la mi-session d'automne pour identifier les personnes étudiantes n'ayant pas encore trouvé de direction de recherche**

**Précisions :** Ce suivi permettra de cibler les personnes à risque et d'intervenir avec des mesures personnalisées (accompagnement, jumelage dirigé, etc.).

**Résultats escomptés :** Prévention de situations d'isolement académique; amélioration du taux de rétention.

**Indicateurs :** Nombre d'interventions ciblées; évolution du taux de jumelage.

**S7 - Que l'on élabore des stratégies de communication visant à promouvoir les activités de réseautage scientifique et professionnel**

**AS-7.1 Promouvoir activement les réseaux de recherche et les activités scientifiques ciblées, en lien avec les objectifs de formation des programmes**

**Résultats escomptés :** meilleure participation aux activités scientifiques; renforcement de l'identité professionnelle.

**Indicateurs :** Taux de participation aux activités; retour qualitatif des participantes et participants.

**AS-7.2 Diffuser l'information sur les opportunités de financement des activités de formation et de diffusion scientifiques (ex. : ACCEM, AELIÉS, centres de recherche)**

**Précisions :** L'information sera relayée par courriel, lors des rencontres « Comment ça va », dans monPortail et via les rencontres de début de session avec la direction des programmes.

**Résultats escomptés :** Augmentation du nombre de demandes de soutien financier pour présentation de communications ou d'affiches; valorisation de l'engagement scientifique étudiant.

**Indicateurs :** Nombre de demandes de financement déposées; montant total obtenu; rayonnement dans des événements scientifiques.

**AS-7.3 Utiliser les stratégies de communication développées dans le cadre de la R4 pour structurer la transmission des informations pertinentes**

**Précisions:** Ces stratégies incluent notamment les visites en classe, les rencontres de début de session, les envois ciblés aux directions de recherche, ainsi que dans monPortail (sites des programmes et de cours).

**Résultats escomptés :** Amélioration de la circulation de l'information; renforcement des liens entre les personnes étudiantes et les milieux de recherche.

**Indicateurs :** Taux de consultation des communications; nombre de directions de recherche ayant relayé l'information.

## 5. Remerciements

La doyenne de la Faculté de médecine tient à exprimer sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à l'évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en épidémiologie. Elle remercie tout d'abord les spécialistes externes ayant participé à l'évaluation pour la qualité de leur analyse, la pertinence de leurs recommandations et leur regard éclairé sur le positionnement stratégique des programmes.

Elle tient également à souligner la participation précieuse de l'ensemble des personnes consultées dans le cadre du processus, incluant les membres du corps professoral, les directions de recherche, les personnes étudiantes inscrites à la maîtrise et au doctorat, les personnes diplômées, les représentantes et représentants des centres de recherche, ainsi que les partenaires issus des milieux professionnels et institutionnels. Leurs points de vue ont grandement enrichi la réflexion collective et contribué à une compréhension fine des forces, défis et opportunités propres aux programmes évalués.

La doyenne remercie tout particulièrement la direction du Département de médecine sociale et préventive, la direction du programme d'épidémiologie, les membres du comité de programme, ainsi que l'équipe du Vice-décanat aux études pour leur collaboration rigoureuse et soutenue tout au long du processus. Elle souhaite également reconnaître l'apport essentiel du personnel professionnel et de soutien ayant contribué à l'organisation des consultations, à la rédaction du dossier d'autoévaluation et à la mise en œuvre des suivis liés à cette évaluation.

La Faculté réaffirme son engagement à mettre en œuvre les recommandations issues de cet exercice d'évaluation, dans une perspective d'amélioration continue, de pertinence sociale et d'excellence académique.

**Marie Arsenault, doyenne**  
**Faculté de médecine**

## 6. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
Nº d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	Etat d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
<b>R1 - Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants et en émergence, comme les maladies infectieuses, les méthodes statistiques avancées et l'intelligence artificielle.</b>						
A-1.1	Assurer l'offre annuelle du cours EPM-7016 (Épidémiologie et contrôle des maladies infectieuses)	A26	Direction de Département			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2	Introduire l'utilisation d'intelligence artificielle (IA) dans les cours, lorsque pertinent	A26	Personne enseignante			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.3	Informier les personnes étudiantes de l'opportunité d'explorer des méthodes émergentes	A27	Direction de département			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.4	Élargir et explorer l'offre disponible de cours sur les méthodes mixtes en collaboration avec d'autres programmes inter facultaires ou avec les autres facultés	A26	Direction de programme Personne conseillère			
A-1.5	Engager des auxiliaires pour faciliter l'intégration des méthodes émergentes dans le contenu des cours (voir S5)	A26	Direction de Département Direction de programme			
<b>R2- Que l'on évalue la possibilité de faire de la spécialisation en épidémiologie clinique une maîtrise à part entière.</b>						
A-2.1	Explorer les options pour faire évoluer la spécialisation en épidémiologie clinique					RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2	Examiner la cohérence et les implications académiques du cheminement en épidémiologie clinique	A26	Direction de programme épidémiologie clinique			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R3- Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique, particulièrement au doctorat.</b>						
A-3.1	Mettre en valeur les activités d'appui à la réussite facultaire en communication scientifique	H27	Direction de programme avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R4- Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et aux étudiants (ex. : programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, passage accéléré au doctorat, professions et employeurs potentiels).</b>						
A-4.1	Établir une stratégie de communication avec les personnes étudiantes, en collaboration avec le comité étudiant	A26	Direction de programme avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.2	Établir une stratégie de communication avec les directions de recherche, en collaboration avec le comité de programme	A27	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>R5- Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent le soutien adéquat pour leur cheminement et leur choix de cours.</b>						
A-5.1	Renforcer les activités d'accueil et d'accompagnement tout au long du cheminement étudiant	A26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2	Mobiliser les directions de recherche et les auxiliaires d'enseignement dans le soutien au cheminement étudiant	A26	Direction de programme avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
Nº d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	Etat d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
<b>R6- Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition et au nombre de réunions du comité de programme.</b>						
A-6.1	Réviser la composition du comité de programme	H26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2	Tenir au moins deux rencontres annuelles du comité de programme	H26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S1- Que l'on examine les objectifs de la maîtrise en épidémiologie à la lumière de la formation offerte.</b>						
AS-1.1	Réviser à court terme la description officielle des objectifs de la maîtrise en épidémiologie	A26	Direction de programme épidémiologie clinique			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S2- Que l'on envisage d'ajouter une exigence d'admission de base en statistiques à la maîtrise.</b>						
AS-2.1	Discuter de l'introduction d'une exigence de formation préalable en statistiques lors d'une réunion du comité de programme	H26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-2.2	Effectuer un inventaire des préalables statistiques actuellement requis ou recommandés dans des programmes similaires	H26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S3- Que l'on clarifie les critères d'évaluation des examens de synthèse de doctorat.</b>						
AS-3.1	Réviser les critères d'évaluation de l'examen de synthèse de doctorat	H26	Direction de programme Responsable du cours			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-3.2	Diffuser les critères d'évaluation via le site du cours et le site des programmes en épidémiologie dans monPortail, et un envoi ciblé aux personnes étudiantes inscrites au programme	H26	Direction de programme Responsable du cours			RÉSERVÉ AU CISPAD
<b>S4- Que l'on bonifie les mesures visant une meilleure intégration de l'ensemble des étudiantes et étudiants tout en favorisant un climat d'étude stimulant.</b>						
AS-4.1	Enrichir le contenu des Après-Midis Épidémio avec des ateliers pratiques en lien avec les besoins exprimés par les étudiantes et étudiants	A26	Direction de programme Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-4.2	Encourager la présence en classe et en équipe par des communications ciblées auprès des directions de recherche	A26	Direction de programme avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-4.3	Mettre en place un mécanisme de repérage précoce et de suivi des étudiantes et étudiants en difficulté	A27	Direction de programme			
AS-4.4	Travailler conjointement avec le comité étudiant à l'organisation d'activités sociales et à l'intégration des nouvelles personnes étudiantes	A26	Direction de programme Personne conseillère			

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
<b>S5- Que l'on bonifie l'assistanat d'enseignement et que l'on informe adéquatement les personnes étudiantes des possibilités de soutien financier.</b>						
AS-5.1	Développer une stratégie avec le comité de programme pour augmenter les postes d'auxiliaires d'enseignement, avec comme cible l'attribution d'au moins un poste à chaque personne inscrite au doctorat	H26	Direction de programme  Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.2	Informer systématiquement les personnes étudiantes des possibilités de soutien financier liées aux postes d'auxiliaires	A27	Direction de programme  Personne conseillère			
<b>S6- Que l'on explore la possibilité d'exiger que les candidates et les candidats au cheminement général de la maîtrise trouvent une direction de recherche à l'admission et que l'on informe mieux les étudiantes et les étudiants des membres du corps professoral qui peuvent les encadrer.</b>						
AS-6.1	Dès l'acceptation de l'offre d'admission, contacter les personnes candidates afin de leur transmettre des conseils pratiques sur le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche	A26	Direction de programme  Personne conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-6.2	Organiser une activité de réseautage avec les directrices et directeurs de recherche potentiels au début de la session d'automne	A26	Direction de programme  Personne conseillère			
AS-6.3	Mettre en place un suivi à la mi-session d'automne pour identifier les personnes étudiantes n'ayant pas encore trouvé de direction de recherche	A26	Direction de programme  Personne conseillère			
<b>S7- Que l'on élabore des stratégies de communication visant à promouvoir les activités de réseautage scientifique et professionnel.</b>						
AS-7.1	Promouvoir activement les réseaux de recherche et les activités scientifiques ciblées, en lien avec les objectifs de formation des programmes	A26	Direction de programme, Personne conseillère avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-7.2	Diffuser l'information sur les opportunités de financement des activités de formation et de diffusion scientifique (ex. : ACCEM, AELIÉS, centres de recherche)	A26	Direction de programme, Personne conseillère avec comité étudiant			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-7.3	Utiliser les stratégies de communication développées dans le cadre de la R4 pour structurer la transmission des informations pertinentes	A26	Direction de programme, Personne conseillère avec comité étudiant			